

DECRET N° 72-191 du 27 Juillet 1972

portant nomination de M. Armand ALAPINI
en qualité de Sous-Préfet d'Aplahoué.

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

AMPLIATIONS:

JORD	1	
PCP/SGG	5	VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil
MCP	10	Présidentiel;
MIS/DAI	12	VU l'Ordonnance n° 70-34/CP du 7 Mai 1970, portant Charte
Ministères	12	du Conseil Présidentiel;
IC	2	VU la Loi n°65-20 du 23 Juin 1965, fixant les règles
CS	6	relatives à l'organisation générale de l'Administra-
IAA-DCCT-DN	3	tion Publique;
IGF-DB-CF	3	VU le Décret n° 70-81/CP du 7 Mai 1970, portant formation
de CHANC.	1	du Gouvernement et le Décret n° 71-149 du 4 Août 1971
Dtion STAT.	2	qui l'a complété;
DEP-DAIL	4	VU le Décret n°41/CP/SGG du 16 Avril 1964, fixant la
DFP+S/Dtion	6	liste des emplois ou charges pour lesquels la nomina-
DI	8	tion est laissée à la discrétion du Gouvernement et
Trésor	4	le Décret n°70-122/CP du 5 Juin 1970 qui l'a complété;
OC	5	VU le Décret n°304/CP/DAI du 26 Août 1965, fixant les
Préfecture	1	attributions des Préfets et Sous-Préfets et détermi-
/Préfecture	1	nant les modalités d'organisation des Services directe-
Intéressé	1	ment placés sous leur autorité;
ACN 2 - ACDN	1	
EDN-CMI	2	

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.-- M. Armand ALAPINI, Adjoint Administratif de retour de stage de l'Institut de Coopération Internationale d'OTTAWA (CANADA) est nommé Sous-Préfet d'Aplahoué.

ARTICLE 2.-- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prendra effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera ./.

FAIT à COTONOU, le 27 Juillet 1972

Par le Président du Conseil
Présidentiel, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement

Le Ministre Délégué à la Présiden-
ce du Conseil Présidentiel, Chargé
de l'Administration Territoriale
et de la Sécurité.

Justin AHOMADGEBE-TOMETIN

Le Ministre des Finances,

Pascal CHABI KAO

Mama AROUNA